

CREER VOTRE TABLEAU DE TRESORERIE ET SEUIL DE RENTABILITE (DIJON)

Référence : 20-21-126

Thématique : Formation-Bureautique

Objectif

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en place des outils d'analyse de performance et d'aide à la décision.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- **DEFINIR LES DIFFERENTS COUTS DE L'ENTREPRISE POUR ARRIVER AU RESULTAT FINAL**
Présentations des éléments :
 - Coûts d'utilisation des investissements
 - Notion de coûts fixes et coûts variables
 - Seuil de rentabilité
 - Vente**Calcul :**
 - Calculer le ou les taux horaires moyens
Productifs : cadres, non cadres, apprentis
Non productifs : administratif, chef d'entreprise
 - Calculer les frais généraux, mains d'œuvre, fourniture, matériel
 - Calculer le coût d'achat, de production, de distribution**LA RENTABILITE DES INVESTISSEMENT**
Le plan de financement sur plusieurs années
 - dépense d'investissement
 - durée du projet
 - CAF d'exploitation
 - valeur résiduelle de l'investissement**Le tableau de trésorerie mensuel glissant**
 - Emplois
 - Ressources
 - TrésorerieCalculer le coût d'achat, de production, de distribution Calculer le coefficient de vente et Bénéfice analytique.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun niveau préalable requis.

Lieux et dates

Dijon : Jeudis 2 et 9 octobre 2020.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.

- Séance de formation en salle informatique.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques et les **droits d'inscription de 75 euros** (voir les conditions générales de vente).

Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions.

Les Chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs et les conjoints associés éligibles **versent uniquement les droits d'inscription**. Pour les autres publics, la CMA vous adressera un devis et un programme pour établir votre demande de financement auprès de votre OPCO.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès maintenant ou contactez-nous au 03 80 63 10 22.

► Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N°SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)



Délivré par:

- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tarifs:

- Dirigeant - 75 euros